

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Concernant le traitement des situations de violences, une enquête démontre en 2014 que 70 % des femmes victimes de harcèlement sexuel au travail en parlaient à quelqu'un-e (Défenseur des Droits).

Afin de permettre que les victimes soient entendues, il est primordial que les professionnel·les soient formé·es, de manière approfondie, aux définitions, mais aussi aux réactions nécessaires pour accueillir la parole, orienter, accompagner la victime, et signaler et puissent s'assurer que tous les signalements sont traités de manière adaptée.

Les acteurs et actrices de prévention, les expert·es et les encadrant·es sont des personnes clés dans la mise en œuvre d'une politique de prévention et la mobilisation des équipes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le rôle et le champ de responsabilité des différents acteurs.
- Professionnaliser le repérage, le traitement des situations et l'accompagnement des victimes avec une posture exemplaire et une connaissance des procédures et du dispositif de signalement.
- Accompagner les RH et l'encadrement dans l'établissement d'un état des lieux et d'un plan d'action.
- Pour les acteurs de prévention : approfondir les procédures de traitement des situations de violences sexistes et sexuelles : sanctions disciplinaires et pénales, charge de la preuve, protection fonctionnelle.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
personnels d'encadrement ; experts ; Acteurs de prévention



Durée :
12h00



Prérequis :
Avoir suivi la formation socle à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es de la prévention des violences sexistes et sexuelles, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.

PROGRAMME DE LA FORMATION

SESSION 1. 6h00

Accueil, introduction, tour de table

1. Réactivation de la formation socle
 2. Rôles et responsabilités des professionnel·es
 3. Les compétences incontournables pour traiter les situations de violences
 4. Les mécanismes de la violence
- Pause
5. Synthèse de la matinée
 6. Mises en situation récapitulative
 7. Le dispositif de signalement
 8. Prendre soin de soi
- Conclusion et évaluation

SESSION 2. 6h00

Accueil, introduction

1. Rappels des éléments vus en session 1.
 2. Etat des lieux des violences
 3. Accompagnement sur la mise en œuvre d'un plan d'action
- Pause
4. Synthèse de la matinée
 5. Accompagnement sur l'intégration de la prévention des violences dans les procédures RH
 6. Travail en réseau
 7. Approfondissement sur les procédures et le traitement des cas
- Conclusion et évaluation